RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Légifrance
Le service public de la diffusion du droit

Décret n° 2021-1522 du 25 novembre 2021 fixant la liste des zones dans lesquelles les aéronefs sans personne à bord, d'une masse supérieure à un seuil fixé par voie réglementaire, qui ne peut être supérieur à 800 grammes, sont exemptés de l'obligation d'être équipés d'un dispositif de signalement lumineux et d'un dispositif de signalement électronique ou numérique

Dernière mise à jour des données de ce texte : 28 novembre 2021
NOR : PRMD2133945D
JORF n°0276 du 27 novembre 2021

Version en vigueur au 28 novembre 2021

Le Premier ministre,
Vu le code des postes et des communications électroniques, notamment ses articles L. 34-9-2, R. 20-29-5 et R. 20-29-6,
Décrète :

Article 1

Les zones d'activités ouvrant droit à l'exemption mentionnée au 1° de l'article R. 20-29-5 du code des postes et des communications électroniques, auquel renvoie le 1° de l'article R. 20-29-6 du même code, correspondent aux localisations d'activité numérotées de 8000 à 9955 et publiées par la voie de l'information aéronautique dans la partie En-Route (ENR) 5.5 « activités aériennes sportives et récréatives » de l'AIP France, de l'AIP PAC N, de l'AIP PAC P, de l'AIP RUN, et de l'AIP CAR SAM NAM, à l'exception de celles figurant en annexe au présent décret.

Article 2

A modifié les dispositions suivantes
- Abroge Décret n°2020-575 du 14 mai 2020 (Ab)
- Abroge Décret n°2020-575 du 14 mai 2020 - Annexe (Ab)
- Abroge Décret n°2020-575 du 14 mai 2020 - art. (Ab)
- Abroge Décret n°2020-575 du 14 mai 2020 - art. 1 (Ab)
- Abroge Décret n°2020-575 du 14 mai 2020 - art. 2 (Ab)

Article 3

Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexe

Article

ANNEXE

N°	DÉPARTEMENT	DÉSIGNATION DU SITE
AIP FRANCE 8021	68	SAINTE CROIX EN PLAINE-2

AIP FRANCE 8055	54	NANCY-MALZEVILLE aérodrome
AIP FRANCE 8079	55	THIERVILLE SUR MEUSE
AIP FRANCE 8206	55	ETAIN-ROUVRES aérodrome
AIP FRANCE 8208	62	TILLOY LES MOFFLAINES
AIP FRANCE 8237	52	CHAUMONT-SEMOUTIERS aérodrome
AIP FRANCE 8240	28	CHATEAUDUN aérodrome
AIP FRANCE 8251	27	EVREUX-FAUVILLE aérodrome
AIP FRANCE 8278	27	VAL DE REUIL
AIP FRANCE 8295	59	LENS BENIFONTAINE aérodrome
AIP FRANCE 8334	62	ARRAS ROCLINCOURT aérodrome
AIP FRANCE 8374	62	SAINT OMER WIZERNES aérodrome
AIP FRANCE 8382	60	VERNEUIL EN HALATTE
AIP FRANCE 8415	45	ORLEANS BRICY aérodrome
AIP FRANCE 8518	78	HARDRICOURT
AIP FRANCE 8519	78	GUYANCOURT
AIP FRANCE 8520	78	CHAVENAY
AIP FRANCE 8539	78	FONTENAY LE FLEURY
AIP FRANCE 8907	56	COETQUIDAN aérodrome
AIP FRANCE 8916	56	LORIENT aérodrome
AIP FRANCE 9000	14	CAEN ROSEL
AIP FRANCE 9007	44	SAINT NAZAIRE aérodrome
AIP FRANCE 9016	64	PAU-PYRENEES aérodrome
AIP FRANCE 9058	33	BORDEAUX-YVRAC aérodrome

AIP FRANCE 9066	65	TARBES LALOUBERE aérodrome
AIP FRANCE 9072	82	CASTELSARRASIN aérodrome
AIP FRANCE 9083	31	LES QUINZES SOLS
AIP FRANCE 9135	33	CAZAUX aérodrome
AIP FRANCE 9185.1	16	COGNAC CHATEAUBERNARD aérodrome 1
AIP FRANCE 9185.2	16	COGNAC CHATEAUBERNARD aérodrome 2
AIP FRANCE 9419	40	MONT DE MARSAN
AIP FRANCE 9585	01	AMBERIEU aérodrome
AIP FRANCE 9607	73	AVRIEUX
AIP FRANCE 9618	83	MONS LES FERRAGES
AIP FRANCE 9664	69	TASSIN CLUB AMCOL
AIP FRANCE 9711	84	ORANGE PLAN-DE-DIEU
AIP FRANCE 9895	13	ISTRES-LE-TUBE aérodrome
AIP FRANCE 9945	34	BAILLARGUES
AIP PAC P 40	987	TAHITI MAHANA BEACH

Fait le 25 novembre 2021.

Jean Castex